

VILLE DE DIEPPE
Service de la mobilité urbaine

Description de poste
Coordonnateur en mobilité urbaine

SOMMAIRE

Sous la direction du directeur du service de mobilité urbaine, le titulaire du poste participe au développement et au succès du service de la mobilité urbaine via les différentes activités dont il est responsable, visant ainsi à appuyer des options de transport efficaces, durables et accessibles pour les résidents. Il a comme responsabilités principales la coordination de diverses activités reliées à la livraison des services de transport en commun, transport à la demande, transport actif et transport adapté, ainsi que tout autre service de mobilité existant ou futur. Il participera également de façon active à la mise en œuvre de la stratégie de mobilité urbaine sur le territoire de la Ville de Dieppe et aux diverses initiatives visant à transformer la mobilité au sein de la communauté.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de mobilité urbaine en lien avec le plan stratégique de la Ville de Dieppe
- Rechercher, analyser, conseiller et se tenir à jour sur les meilleures pratiques, politiques, outils et dernières tendances en mobilité urbaine
- Fournir le support de première ligne pour les divers fournisseurs de services pour les services de transport à la demande et transport adapté
- Coordonner la livraison des services de transport à la demande et transport adapté avec les fournisseurs de services
- Entretenir des relations étroites avec les parties prenantes internes et externes pour les services de transport à la demande et transport adapté
- Recevoir, trier et gérer les diverses demandes de la population en lien avec les divers services de mobilité
- Fournir des conseils et des renseignements en matière de mobilité à l'ensemble de la population
- Participer à la préparation des ententes avec les partenaires et les fournisseurs
- Coordonner avec les parties prenantes internes et autres services l'appui requis pour la livraison des services de transport à la demande et transport adapté
- Créer des outils de mesures de la performance et d'acquisition/gestion des données pour les divers services de mobilité, incluant le transport en commun
- Maintenir et compiler les statistiques et données reliées aux divers services de mobilité
- Participer à l'analyse de diverses données afin d'assurer la prise de décisions axées sur celles-ci et l'amélioration continue du service de mobilité urbaine
- Coordonner diverses sous-activités en lien avec le transport en commun
- Participer à l'évaluation ponctuelle des besoins de la population en matière de mobilité urbaine
- Coordonner des projets spéciaux d'optimisation et d'amélioration continue
- Appuyer la mise en œuvre et l'implantation du plan de transport actif
- Participer à l'identification des besoins et achats d'équipements en vue d'assurer l'inventaire nécessaire à l'exécution des activités
- Coordonner l'entretien et la maintenance des véhicules du service de mobilité urbaine avec les parties prenantes
- Produire les rapports d'activités nécessaires à l'évaluation de rendement des procédés afin d'en assurer l'optimisation et faire des recommandations à son supérieur pour l'amélioration de la qualité de ses services
- Participer à la promotion de la mobilité urbaine en collaboration avec le service des communications
- Accomplir toutes autres tâches connexes liées au service de la mobilité urbaine tel qu'assignées par le directeur

EXIGENCES MINIMALES

Éducation

- Diplôme d'études postsecondaires, préférablement en ingénierie, administration ou un domaine connexe (formation et expérience pertinente dans le domaine sera considérée)

Expérience

- Trois (3) années d'expérience dans la livraison de services et de programmes de mobilité urbaine serait un atout

Permis

- Être détenteur d'un permis de conduire, classe 5, ou être en mesure de l'obtenir

Habilités

- Capacité d'analyse et de résolution de problème
- Capacité de prendre l'initiative et de gérer plusieurs dossiers et/ou projets à la fois
- Excellent sens d'écoute et compétences interpersonnelles, capacité à communiquer efficacement avec des gens de tous niveaux de l'organisation et différentes parties prenantes
- Avoir le souci du détail tout en étant centré sur l'efficacité et les résultats
- Communication avancée en français et en anglais, verbale et écrite
- Très bonne connaissance des logiciels de la suite MS Office
- Connaissance des facteurs qui influencent le comportement des utilisateurs et leurs déplacements
- Connaissance des bonnes pratiques et dernières tendances en termes de mobilité urbaine
- Manifeste une attitude positive envers les intérêts de la municipalité et de la communauté en général
- Capacité physique de faire le travail assigné
- Capacité d'être ponctuel et assidu au travail
- Bon dossier antérieur de rendement au travail
- Respect des règles de confidentialité et des valeurs organisationnelles de la Ville de Dieppe

HORAIRE DE TRAVAIL

- Trente-cinq (35) heures par semaine

RÉMUNÉRATION

- Selon l'échelle salariale en vigueur
- Le titulaire du poste reçoit aussi des vacances, des avantages sociaux (payé par l'employeur) et un régime de retraite (contribution employeur/employé)

Mise en garde : Les tâches énumérées ci-dessus reflètent les grandes caractéristiques de l'emploi et ne doivent pas être considérées comme une liste exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

Note : La municipalité s'est déclarée officiellement ville francophone offrant des services bilingues en l'an 2000. (*Politique linguistique de l'administration municipale A-9*) Sa langue de travail étant le français, tout employé doit être capable de communiquer en français et en anglais à l'oral et à l'écrit.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Révision - août 2023